

ACTIVITÉ DE L'ASSOCIATION

Nombre d'adhérents en 2024 : dont clayettois dont canton

Si les bénéficiaires de votre action ne sont pas membres adhérents à votre association :

(Hormis les spectateurs lors des manifestations)

Nombre de bénéficiaires en 2024 dont clayettois dont canton

Manifestations en 2024

DATE	OBJET	GRATUITE (O/N)

Manifestations prévues pour 2025

DATE	OBJET	GRATUITE (O/N)

Besoins techniques et matériel : non oui *(Barrières, gradins, chaises, personnel technique...)*

*Les demandes de matériel, autorisations de buvettes, autorisations de voirie, demandes de locations de la salle des fêtes et Panneau Pocket doivent être faites à l'aide des imprimés disponibles en Mairie (téléchargeables sur le site de la Mairie : www.mairie-laclayette.fr) et sont à déposer en Mairie le plus tôt possible et **au moins 2 mois avant la manifestation.***

SUBVENTIONS

- avez-vous demandé une subvention en 2024 ? Oui Non Montant
- demandez-vous une subvention pour 2025 ? Oui Non Montant

Si oui, expliquez pourquoi vous avez besoin de cette subvention

.....
.....

-demandez-vous une subvention à une autre collectivité pour 2025 ? Non oui montant.....

Pièces à joindre impérativement en cas de demande de subvention :

- **le CERFA (n°12156*06) associations « demande de subvention » rempli sauf la page 08(demande d'équipements).**

- copie des statuts de l'association,
- rapport financier avec compte de résultat détaillé pour l'année 2023,
- compte de résultat provisoire détaillé 2024,
- compte de résultat prévisionnel détaillé pour 2025,
- extrait de compte bancaire et autres comptes de trésorerie au 31-12-24,
- RIB/RIP.